



## Newsletter 01-2008

**Renforcer nos PME,  
le ♥ de l'économie CH**

### Oui à la réforme de l'imposition des PME

Le 24 février, les Suisses décideront s'ils accordent des allègements fiscaux aux petites et moyennes entreprises. La réforme renforce les PME, ce qui aura des conséquences positives sur la croissance et l'emploi. Elle satisfait aussi une promesse faite aux PME de longue date. Enfin, l'issue du scrutin influencera la politique fiscale future. [suite »](#)



Pascal Gentinetta,  
directeur

### Continuer sur la voie bilatérale – sans créer de nouveaux liens !

Nous devrons bientôt décider si nous souhaitons continuer de poursuivre sur la voie bilatérale avec l'UE. Les expériences faites jusqu'ici dans le domaine de la libre circulation des personnes sont positives. Notre pays est parvenu à attirer des travailleurs européens qualifiés. L'accord sur la libre circulation des personnes est lié juridiquement à d'autres accords bilatéraux importants. Ainsi, si nous devons refuser de le reconduire, c'est toute la voie bilatérale qui serait remise en question. Les dégâts pour notre économie seraient incalculables. Quant à l'élargissement de l'accord sur la libre circulation des personnes à la Roumanie et à la Bulgarie, elle est la conséquence logique de leur adhésion à l'UE. Il n'est pas possible de discriminer ces pays. Ici aussi, un refus mettrait en péril la voie bilatérale. En ce qui concerne le différend fiscal déclenché par la Commission européenne, le Conseil fédéral estime très justement que notre souveraineté dans ce domaine n'est pas négociable. Certains pays à très forte imposition utilisent la bureaucratie communautaire pour mettre sous pression des pays compétitifs, membres ou non de l'UE. Ils espèrent ainsi détourner l'attention de leurs propres faiblesses. Cette attitude est inacceptable et appelle une réponse claire. De même devons-nous refuser catégoriquement de lier cette question à d'autres accords qui présentent, eux, un intérêt pour la Suisse.

### Les jeunes et les cantons disent oui à la réforme PME

Conseillers d'Etat, parlementaires et jeunes de tous les cantons romands se sont succédé pour soutenir la Réforme fiscale, dans une PME d'Ecublens (VD). Ils ont rappelé l'importance des PME pour notre économie, pour l'emploi et les places d'apprentissage. [suite »](#)

### De l'énergie pour notre économie

La Suisse possède un approvisionnement en énergie sûr, avantageux et respectueux de l'environnement. C'est un avantage de taille qui implique de moderniser et d'adapter constamment les infrastructures d'approvisionnement. Une augmentation des prix et des pénuries d'énergie constitueraient une menace pour la place économique. [suite »](#)

### Graphique du mois: menaces de coûts supplémentaires dans les assurances sociales

### Plan financier 2009-2011 : les apparences sont trompeuses !

Le plan financier de la législature pour les années 2009-2011 prévoit des excédents budgétaires. Toutefois, le risque existe d'assister à une augmentation des dépenses et à un recul des recettes fiscales. L'ensemble du Conseil fédéral se doit de contribuer à l'examen systématique des tâches. [suite »](#)

### Libre-échange : la stratégie est mise en oeuvre

Fin janvier à Davos, l'AELE et le Canada ont signé un accord de libre-échange. Le Canada devient ainsi, après l'UE, le principal partenaire commercial de la Suisse avec lequel un tel accord a été conclu. Le même jour, la Confédération décidait d'entamer des négociations avec l'Inde. Economiesuisse salue la mise en œuvre conséquente de la stratégie de commerce extérieur. [suite »](#)

### La colonne de Bruxelles: la Slovénie, une présidence de transition de l'UE

### Objectif de la politique budgétaire : empêcher un retour aux déficits et à l'endettement

Dans ses récentes « Perspectives économiques », l'OCDE mentionne les toutes premières réussites de la politique budgétaire suisse : les excédents ont pris le pas sur les déficits, la quote-part de l'État la quote-part d'endettement sont en baisse. Les erreurs des années 90 sont-elles pour autant corrigées ? [suite »](#)

### Réforme de la TVA : les bons jalons sont posés

Le Conseil fédéral a pris connaissance, en janvier, des résultats de la consultation relative à la réforme de la TVA. Il a chargé l'administration d'élaborer un message d'ici à l'été. Les principaux éléments qui ont été définis sont convaincants. [suite »](#)

### Priorités de nos membres: auto-suisse, le porte-parole de l'automobile

### La tradition de citoyenneté des entreprises face aux temps nouveaux

Dans le cadre du projet « corvo.ch », l'EPFZ invite les entreprises de toute la Suisse à répondre à un petit questionnaire sur leurs engagements bénévoles en Suisse. [suite »](#)

---

**Marché postal : la concurrence fait baisser les prix**

Le prix d'affranchissement des lettres jusqu'à 20 grammes est cher en Suisse. D'après un rapport d'experts, cela devrait changer avec l'ouverture du marché, qui ne menacera pas – il faut le noter – la desserte de base sur l'ensemble du territoire. [suite »](#)

---

**Portrait d'une PME:** Holinger Solar AG

---

**Programme d'action chargé pour ICC en 2008**

2008 marquera un tournant pour ICC. Ses instances dirigeantes ont adopté un mode de gouvernance et de prise de décision plus efficace, à l'image des pratiques habituelles des entreprises. L'organisation pourra réagir plus rapidement aux nouveaux défis liés à la mondialisation. [suite »](#)

---

**Des membres d'économiesuisse s'entretiennent avec le commissaire McCreedy**

En marge du forum de Davos, le commissaire européen McCreedy s'est entretenu avec quelques membres du comité d'économiesuisse. [suite »](#)

---

**Arrêt cardio-circulatoire ? Une équipe HELP® arrive aussitôt**

Améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-circulatoire en Suisse, tel est l'objectif de la Fondation Suisse de Cardiologie. Avec sa HELP®-mobile et son offre de cours sur mesure, elle donne aux entreprises la possibilité de constituer simplement, rapidement et à moindre coût, leurs propres équipes de sauvetage pour les problèmes cardiaque ou les attaques cérébrales. economiesuisse parraine le programme de formation HELP. [suite »](#)

---

---

**Imprimer toute la newsletter (PDF, 20 pages, 407 Ko)**

---

**Agenda**

- 20.02.: Consultation  
Propriété intellectuelle  
Révision de la législation fédérale sur la protection des marques et des indications de provenances (révision législative "Swissness - Suisse").
- 21.02.: Consultation  
Confirmation de l'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE.
- 21.02.: Consultation  
Extension de la libre circulation des personnes à la Bulgarie et à la Roumanie.
- 25.02.: Consultation  
Initiative parlementaire "Incitation à prendre des mesures d'économie de l'énergie dans le bâtiment" de la CEATE-N.
- 29.02.: Consultation  
Droit de recours des organisations (ODO) et études d'impact sur l'environnement (OEIE): adaptation d'ordonnances

**Publications**

- » Communiqué: la Poste gonfle les coûts de la desserte de base
- » Réponse à une consultation: Aide et coordination dans le domaine des hautes écoles. Le projet représente une amélioration, mais il conserve une structure trop fédéraliste.
- » Article de presse: "Je boursicote, comme tous les Suisses". Portrait de Pascal Gentinetta dans Le matin du 3 février. Le directeur d'économiesuisse s'exprime notamment sur les questions fiscales et la réforme de l'imposition des entreprises.
- » Article de presse: La Suisse est économe en énergie et en émissions de CO2. C'est ce qu'explique Urs Näf, spécialiste de cette question à economiesuisse, dans un article du Temps du 17 janvier 2008.
- » dossierpolitique: politique climatique. Une étude de l'institut HWWI de Hambourg montre que la Suisse a intérêt à miser sur le négoce des émissions de CO2 plutôt que sur la taxe CO2
- » Communiqué: Réforme de la TVA: les bons jalons ont été posés
- » dossierpolitique: réforme de l'imposition des entreprises: soutenir les PME, renforcer notre économie
- » Réponse à une consultation: Propriété intellectuelle - modification de l'ordonnance sur les brevets.

---

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.



## Oui à la réforme de l'imposition des PME

08/02/2008

**Le 24 février, les Suisses décideront s'ils accordent des allègements fiscaux aux petites et moyennes entreprises. La réforme renforce les PME, ce qui aura des conséquences positives sur la croissance et l'emploi. Elle satisfait aussi une promesse faite aux PME de longue date. Enfin, l'issue du scrutin influencera la politique fiscale future.**



La réforme de l'imposition des PME (réforme de l'imposition des entreprises II) supprime plusieurs entraves fiscales dont sont victimes les petites et moyennes entreprises. Elle atténue entre autres la double imposition des dividendes pour les

personnes qui détiennent une participation de 10 % au minimum du capital de l'entreprise. La pratique actuelle est non seulement injuste et dépassée à l'échelle internationale, mais elle a des effets nuisibles sur le plan macroéconomique. En effet, des capitaux non nécessaires à l'exploitation restent bloqués dans les entreprises et ne peuvent donc être réinvestis. De plus, en prenant de la valeur, les entreprises sont plus difficiles à remettre, notamment en cas de succession. Les deux tiers des cantons ont déjà réglé ce problème en introduisant une imposition partielle des dividendes. Il s'agit aujourd'hui d'en faire de même au niveau fédéral.

### **Pour la croissance et l'emploi**

Toute une série de mesures visent à simplifier les successions, à atténuer ou supprimer l'impôt cantonal sur le capital – une mesure attendue de longue date – à supprimer la surimposition des bénéficiaires de liquidation et à faciliter la restructuration et la réorientation des entreprises. Ces mesures encouragent l'esprit d'entreprise et les investissements. Elles favorisent la croissance ainsi que le maintien et la création d'emplois et de places d'apprentissage.

La réforme de l'imposition des entreprises I – introduite en 1998 – a amélioré les conditions-cadre essentiellement pour les sociétés holding et les grandes entreprises. Elle a été couronnée de succès. A cette époque, les milieux politiques ont laissé entendre que les 300 000 petites et moyennes entreprises pourraient aussi bénéficier d'allègements fiscaux. Le moment est venu de tenir cette promesse.

### **Concurrence fiscale internationale**

La votation sur la réforme de l'imposition des PME revêt une grande importance également à plus longue échéance. En acceptant la réforme, les Suisses reconnaissent qu'il est nécessaire d'examiner et d'améliorer constamment le système fiscal. A l'échelle internationale, les réformes fiscales vont bon train. Faire du surplace revient donc à perdre du terrain.

En conclusion, l'économie dans son ensemble doit continuer son effort d'information et de mobilisation auprès des entreprises, des associations et du public. Le 24 février, un OUI massif est nécessaire.

Pour toutes questions:

[catherine.lance@economiesuisse.ch](mailto:catherine.lance@economiesuisse.ch)



## Les jeunes et les cantons disent oui à la réforme PME

08/02/2008

**Conseillers d'Etat, parlementaires et jeunes de tous les cantons romands se sont succédé pour soutenir la Réforme fiscale, dans une PME d'Ecublens (VD). Ils ont rappelé l'importance des PME pour notre économie, pour l'emploi et les places d'apprentissage.**

La manifestation s'est tenue sous le titre « Le chantier de l'emploi ». Des apprentis et jeunes de différents corps de métiers ont construit ensemble des lettres géantes: « LOI PME ». Les jeunes ont ensuite relevé leurs manches, saisi les lettres géantes et formé un nouveau message. Avec « LOI PME » ils ont écrit ensemble le mot : « EMPLOI ».



Le conseiller d'Etat vaudois Jean-Claude Mermoud a souligné l'importance des PME dans l'économie suisse: « Il y a plus de 300'000 petites et moyennes entreprises dans notre pays, ce qui représente 99,7% des entreprises et deux emplois sur trois ».

Jean-René Fournier, conseiller d'Etat valaisan et conseiller aux Etats a rappelé que, comme 17 autres cantons, le Valais a déjà corrigé au plan cantonal le problème de la double imposition. Et d'en présenter les raisons : « La double imposition est un frein au dynamisme de nos PME. Ce système décourage les entrepreneurs à investir dans de jeunes entreprises ou de nouveaux projets. De l'argent dort inutilement au lieu de servir à développer notre tissu économique et créer des emplois ». Il est temps d'agir au plan fédéral.

«Nous devons impérativement trouver des pistes pour favoriser l'investissement et l'innovation dans nos entreprises », a noté le conseiller d'Etat genevois François Longchamp. « Lorsque des jeunes entrepreneurs, talentueux, compétents, travailleurs, veulent créer leur entreprise, il est du devoir de l'Etat de leur faciliter le chemin, plutôt que de les mettre sous pression. Or, la fiscalité actuelle dissuade les investisseurs de participer au financement des jeunes entreprises. Il faut sortir de cette vision étriquée ».

Sylvie Perrinjaquet, conseillère nationale neuchâteloise, a déclaré : « Les PME proposent 88% des places d'apprentissage, soit plus de 150 000 places sur l'ensemble du pays et 29'000 places en Suisse romande. Aujourd'hui, nous avons la possibilité d'inciter et d'encourager concrètement nos artisans et PME à poursuivre leurs efforts de formation. »

Le soutien aux entreprises familiales dans les périodes difficiles et l'encouragement à l'investissement, tels sont les points centraux de la réforme. Le conseiller national fribourgeois Jean-François Rime a insisté : « Ces réformes assureront un cadre fiscal plus souple, plus moderne, plus attractif pour nos PME : celles qui connaissent des phases difficiles, comme celles qui démarrent avec succès ! »

La conseillère aux Etats jurassienne Anne Seydoux-Christe a noté pour sa part que, grâce aux PME « l'emploi est là, sur place, et nos villages et régions ne deviennent pas des cités-dortoirs où les gens ne se connaissent plus, ne se respectent plus ». La réforme PME est donc porteuse d'un dynamisme économique dans toute la Suisse.

Revenant sur l'importance de soutenir l'apprentissage, Damien Petrucci du Comité « jeunes pour les PME » a lancé cet appel des jeunes à l'attention des votants : « soutenez aujourd'hui les PME, elles nous soutiennent toute l'année ! »

[Dossier de presse, photos et exposés](#)



## De l'énergie pour notre économie

13/02/2008

**La Suisse possède un approvisionnement en énergie sûr, avantageux et respectueux de l'environnement. C'est un avantage de taille qui implique de moderniser et d'adapter constamment les infrastructures d'approvisionnement. Une augmentation des prix et des pénuries d'énergie constitueraient une menace pour la place économique.**

Un approvisionnement en énergie sûr est indispensable pour la Suisse. La décision du Conseil fédéral de renforcer l'efficacité énergétique et de promouvoir les énergies renouvelables devrait, certes, contribuer à la protection du climat et à la préservation des ressources, mais ces mesures ne contribueront guère à améliorer l'approvisionnement en électricité. Il est d'autant plus important d'exploiter de grandes centrales de production.

Pour sa part, l'UE projette de vendre aux enchères les certificats d'émission nécessaires pour l'exploitation des centrales électriques. Si ce projet se concrétise, le coût de la production d'électricité par les centrales à charbon s'accroîtrait considérablement. Pour l'économie suisse, il est donc important de maintenir un approvisionnement en électricité avantageux et respectueux de l'environnement. C'est le cas à l'heure actuelle, grâce au mix d'électricité produit par les centrales hydrauliques et nucléaires.

Au vu des conditions-cadre actuelles, le remplacement des centrales nucléaires par des centrales de nouvelle génération est la seule solution pour éviter la pénurie d'électricité qui menace. L'importation d'électricité produites par des centrales nucléaires et à charbon étrangères n'est pas une solution crédible, d'autant moins que le prix à l'importation de l'électricité risque de s'alourdir massivement. Depuis la panne d'électricité qu'a connue l'Italie en 2003, l'UE a édicté de nouvelles restrictions en matière d'importation. La Suisse aussi doit s'y plier. C'est un problème supplémentaire, car les besoins de notre économie en électricité augmentent.

[urs.naef@economiesuisse.ch](mailto:urs.naef@economiesuisse.ch)

[dominique.rochat@economiesuisse.ch](mailto:dominique.rochat@economiesuisse.ch)

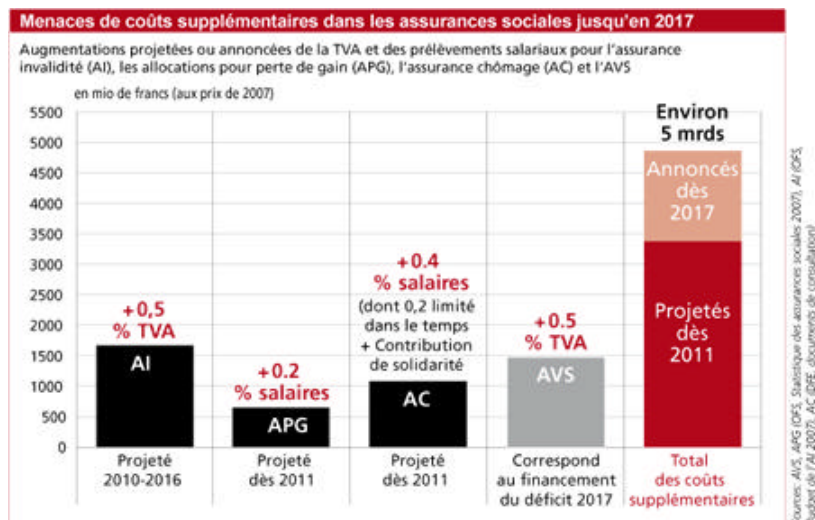


## Graphique du mois: menaces de coûts supplémentaires dans les assurances sociales

01/02/2008

**En Suisse, les impôts et les charges salariales pourraient augmenter massivement d'ici à 2017. Des hausses des taux de cotisation et de la TVA sont en effet prévues pour faire face aux déficits actuels et futurs des différentes assurances sociales – à savoir l'AI, l'AC, les APG et l'AVS. Les recettes supplémentaires pourraient ainsi atteindre les 5 milliards de francs.**

La statistique des assurances sociales 2007, publiée récemment, révèle une évolution relativement positive des assurances sociales, grâce à la bonne conjoncture et à l'évolution favorable des marchés boursiers : en 2005, la croissance des recettes (+4 %) a dépassé celle des dépenses (+0,6 %). Cette consolidation financière s'est poursuivie en 2006. Des mesures s'imposent néanmoins : les assurances chômage et invalidité restent largement déficitaires et même les APG sont dans le rouge depuis 2006. Et le problème du financement de l'AVS lié à l'évolution démographique à long terme reste entier.



Les déficits actuels ou futurs des assurances sociales ont suscité plusieurs projets d'augmentation des prélèvements salariaux ou de la TVA. Dès 2010, ces charges supplémentaires cumulées représenteront plusieurs milliards de francs par an.

### Hausses d'impôts déjà programmées

Même si la situation est moins tendue, il serait prématuré de considérer que les problèmes sont résolus. La tendance à une augmentation du taux des dépenses sociales sur le long terme reste entière (chiffres pour 1990-2007). Les entreprises et les contribuables suisses risquent de voir leurs charges augmenter. Un tour d'horizon des assurances sociales met en évidence les problèmes financiers :

- AI : La TVA sera relevée de 0,5 point entre 2010 et 2017, conformément à une décision prise par le Conseil des Etats en décembre 2007, afin de couvrir les déficits du compte courant.
- Assurance chômage : Le projet de révision soumis en consultation réclame la perception de près d'un milliard de francs de recettes supplémentaires dans le but d'assainir cette assurance sociale déficitaire et endettée. Il propose une augmentation permanente du taux de cotisation de 0,2 point. Un relèvement temporaire de 0,2 point supplémentaire ainsi qu'une contribution de solidarité des revenus élevés doivent contribuer à amortir les dettes.
- APG : On parle d'un relèvement du taux de cotisation de 0,2 point, qui passerait à 0,5% (1).
- AVS : Sa situation financière actuelle est confortable notamment grâce au versement des

## Graphique du mois: menaces de coûts supplémentaires dans les assurances sociales

réserves d'or excédentaires. Cependant, au vu de l'évolution démographique, des déficits considérables croissants sont annoncés à partir de 2015. La couverture du seul déficit en 2017 nécessiterait une hausse de la TVA de 0,5 point.

### **Absence de vue d'ensemble**

Le financement et la pérennité des assurances sociales sont deux des plus grands défis de politique financière que la Suisse ait à relever. Jusqu'ici, les milieux politiques se sont surtout attachés à examiner les problèmes financiers de chacune des différentes assurances sociales individuellement. La vue d'ensemble fait largement défaut. Pour une politique financière durable, le domaine social doit également participer aux efforts d'assainissement.

(1) Statistique des assurances sociales 2007, perspectives financières des APG jusqu'en 2017, p. 65



## Plan financier 2009-2011 : les apparences sont trompeuses !

12/02/2008

**Le plan financier de la législature pour les années 2009-2011 prévoit des excédents budgétaires. Toutefois, le risque existe d'assister à une augmentation des dépenses et à un recul des recettes fiscales. L'ensemble du Conseil fédéral se doit de contribuer à l'examen systématique des tâches.**

Le 23 janvier 2008, le Conseil fédéral a rendu public les grandes lignes du plan financier de la législature 2009-2011, une information passée largement inaperçue. Au premier abord, les chiffres sont rassurants : le gouvernement table sur des excédents budgétaires de quelque 1,4 milliard, 800 millions et 1,7 milliard pour les années 2009 à 2011. Mais les apparences sont trompeuses ! Le Conseil fédéral lui-même met en garde contre la menace d'une augmentation (3,7%) des dépenses de l'ordre de un milliard de francs qui n'est pas prise en compte dans le plan financier. Cette hausse serait non seulement largement supérieure au renchérissement, limite à respecter en matière financière selon economiesuisse, mais elle dépasserait aussi le taux de croissance économique, estimé à 3,2 % selon des prévisions « optimistes ». Comme l'indique le Conseil fédéral lui-même, un ralentissement conjoncturel aurait des conséquences négatives perceptibles sur l'évolution du budget. Aucun changement de tendance n'est donc en vue. Les dépenses continuent de dérapier et aucune marge de manœuvre financière ne se dessine à l'horizon pour la Confédération.

### **L'examen systématique des tâches se fait attendre**

Les résultats positifs annoncés pour les années 2010 et 2011 incluent des économies de 400 millions et 1,1 milliard de francs résultant du réexamen des tâches. Or aucune mesure n'est prévue ou n'a été communiquée à ce jour. Le Conseil fédéral joue l'attentisme. Il laisse passer l'occasion de démontrer sa détermination à procéder à l'examen systématique des tâches, mesure nécessaire et annoncée de longue date. Il ne saisit pas non plus la chance de planter les jalons d'une politique financière durable.

### **Recettes fiscales : hypothèses trop optimistes**

En outre, une semaine seulement après l'adoption des grandes lignes du plan financier, il apparaît clairement que la crise des crédits « subprime » entraînera un recul des recettes fiscales de plus d'un 1 milliard de francs entre 2009 et 2010. Force est donc de constater que la Suisse manquera ses objectifs de politique financière. La perspective d'une amélioration de la marge de manœuvre financière en vue d'investissements d'avenir reste une illusion. L'ensemble du Conseil fédéral doit tenir parole et préparer un examen exhaustif des tâches. Cette tâche n'incombe pas au seul ministre des finances.

[martin.kaiser@economiesuisse.ch](mailto:martin.kaiser@economiesuisse.ch)

[vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)





## Libre-échange : la stratégie est mise en oeuvre

08/02/2008

**Fin janvier à Davos, l'AELE et le Canada ont signé un accord de libre-échange. Le Canada devient ainsi, après l'UE, le principal partenaire commercial de la Suisse avec lequel un tel accord a été conclu. Le même jour, la Confédération décidait d'entamer des négociations avec l'Inde. economiesuisse salue la mise en œuvre conséquente de la stratégie de commerce extérieur.**

Au terme de dix ans de négociations, les États membres de l'AELE et le Canada ont signé un accord de libre-échange à Davos, en marge du forum économique mondial. Cet accord ouvre à l'industrie suisse l'accès au marché canadien en franchise de douane (en 2006 : les exportations suisses destinées au Canada représentaient 2,75 milliards de francs et les importations 1,01 milliard). Il met aussi un terme à la discrimination douanière des exportations suisses par rapport aux exportations en provenance des États-Unis et du Mexique. L'ouverture de négociations sur les services, les investissements et les marchés publics est d'ores et déjà prévue, trois ans au plus tard après l'entrée en vigueur de l'accord – vraisemblablement début 2009. L'accord resserre les liens économiques avec l'Amérique du Nord. Les milieux économiques considèrent qu'il convient en outre d'intensifier les efforts en vue de supprimer les obstacles commerciaux avec les États-Unis, un des trois États membres de l'ALENA.

L'Inde et l'AELE ont annoncé, à Davos, l'ouverture de négociations, après que la commission de politique extérieure du Conseil national eut donné son feu vert à la mi-janvier 2008. La conclusion d'un accord de libre-échange permettrait de promouvoir les relations économiques bilatérales et de renforcer la compétitivité des deux parties.

Conclure des accords de libre-échange bilatéraux et régionaux avec des partenaires importants, parallèlement aux négociations multilatérales menées dans le cadre de l'OMC, est le meilleur moyen de défendre les intérêts des entreprises suisses à l'étranger et d'éviter qu'elles soient lésées par la discrimination. Ces accords sont le pilier principal de la stratégie de commerce extérieur de la Suisse. La signature de l'accord de libre-échange avec le Canada et la décision d'ouvrir des négociations avec l'Inde montrent que la stratégie du Conseil fédéral est mise en œuvre de manière conséquente. economiesuisse salue ces développements et attend des autorités qu'elles continuent de s'engager pour une amélioration de l'accès aux marchés étrangers – tant au niveau multilatéral que bilatéral.

Pour toutes questions:

[catherine.lance@economiesuisse.ch](mailto:catherine.lance@economiesuisse.ch)



## La colonne de Bruxelles: la Slovénie, une présidence de transition de l'UE

01/02/2008

**Durant le semestre en cours, la Slovénie assumera la présidence de l'UE, comme premier Etat membre issu de l'élargissement de 2004. On attend surtout d'elle qu'elle prépare le terrain pour la future présidence française.**

Après la signature du Traité de Lisbonne en décembre dernier, qui a mis un terme à la crise institutionnelle, la ratification par les Etats membres de cette mini-constitution se trouve au cœur des priorités de la présidence slovène. Durant de nombreux mois, la Fédération des entreprises européennes – BusinessEurope – a soutenu activement cette réforme qui vise à donner à l'UE un cadre de fonctionnement approprié aux besoins causés notamment par l'élargissement. Elle souligne maintenant la nécessité d'achever formellement l'exercice, pour empoigner d'autres problèmes tout aussi cruciaux.

Parmi ceux-ci figure la politique énergétique et climatique. L'année dernière, les milieux d'affaires européens ont accepté l'objectif de réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, à la condition que les mesures retenues n'affectent pas la compétitivité de l'économie communautaire. Or les propositions actuellement sur la table ne sont pas satisfaisantes, qui accroîtraient exagérément les coûts de production. La copie doit donc impérativement être revue durant les prochains mois.

L'actuelle présidence devra également s'employer à faire progresser le projet de meilleure régulation. Son objectif est une diminution en 2012 de 25% des obstacles administratifs, qui induirait 1,5% de croissance supplémentaire. Enfin, un troisième chantier majeur sera la mise en œuvre des programmes nationaux de réformes structurelles. Plusieurs Etats, dont des membres importants, devront être vivement stimulés pour qu'ils atteignent les objectifs assignés.

Pour toutes questions:

[florent.roduit@economiesuisse.ch](mailto:florent.roduit@economiesuisse.ch)



## Objectif de la politique budgétaire : empêcher un retour aux déficits et à l'endettement

08/02/2008

**Dans ses récentes « Perspectives économiques », l'OCDE mentionne les toutes premières réussites de la politique budgétaire suisse : les excédents ont pris le pas sur les déficits, la quote-part de l'État la quote-part d'endettement sont en baisse. Les erreurs des années 90 sont-elles pour autant corrigées ?**

Les efforts budgétaires réalisés au niveau de la Confédération, des cantons et des communes lors de la dernière période législative (2004-2007) sont désormais perceptibles : les dépenses ont, pour la première fois, augmenté moins fortement que le PIB, même si elles sont encore légèrement supérieures à l'inflation. En conséquence, la quote-part de l'État est passée de 36,4 % (en 2003) à 34,0 % (en 2007). L'OCDE s'attend à ce que cette évolution se poursuive pour 2008-2009.

### Une comparaison sur le plan mondial relativise ce constat positif

Ces apparentes « performances » de la politique budgétaire suisse apparaissent plus nuancées si l'on suit l'évolution des chiffres clés de cette politique depuis 1990, si on les compare au niveau international et si on prend en compte les nombreux défis encore non résolus résultant de l'évolution démographique :

- Du fait de l'augmentation disproportionnée des dépenses, la quote-part de l'État a augmenté de 4,6 % depuis 1990, pour atteindre 34,0 %. Malgré des perspectives de croissance supérieures à la moyenne, seule une baisse modérée à 33,8 % est prévue d'ici 2009.
- En comparaison avec d'autres pays, la Suisse n'est pas très bien placée. Rares sont ceux où la quote-part de l'État, le ratio des dettes fiscales et le taux d'endettement ont augmenté si fortement depuis 1990. L'évolution négative du début des années 90 prend ainsi une importance toute particulière.
- En raison de l'évolution démographique, les charges financières à venir sont assez prévisibles et l'attentisme ne permettra pas de résoudre les problèmes. Lors de la dernière législature, aucune décision qui aurait pu éviter la menace de charges supplémentaires n'a été prise.. La 11e révision de l'AVS reste en suspens et d'autres institutions sociales sont en déficit (cf. graphique du mois).

### Finances fédérales : de nouveaux efforts sont nécessaires

Bien que la situation soit légèrement plus favorable, les finances des collectivités ne reposent pas encore sur des bases durables.. Cela vaut en particulier pour la Confédération (cf. article sur le plan financier de législature, « Les apparences sont trompeuses ! »). Le département fédéral des finances en est aussi conscient et il a élaboré plusieurs projets. Il propose premièrement de compléter le frein à l'endettement, deuxièmement de procéder à un réexamen des tâches de l'Etat et, troisièmement, de livrer un rapport sur le développement durable en matière de finances publiques, qui doit fournir une vision à plus long terme de la politique budgétaire. Ces projets constituent des étapes essentielles pour empêcher le retour aux déficits et à l'endettement.

Pour toutes questions:

[christoph.schaltegger@economiesuisse.ch](mailto:christoph.schaltegger@economiesuisse.ch)

[vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)



## Réforme de la TVA : les bons jalons sont posés

06/02/2008

**Le Conseil fédéral a pris connaissance, en janvier, des résultats de la consultation relative à la réforme de la TVA. Il a chargé l'administration d'élaborer un message d'ici à l'été. Les principaux éléments qui ont été définis sont convaincants.**

Le message soumis au Parlement sera constitué de deux parties. La première portera sur une révision complète de la loi sur la TVA et s'attachera à satisfaire les principales demandes des milieux économiques. L'objectif doit être de simplifier la TVA, d'accroître la sécurité juridique et de faciliter l'application pour les assujettis. Parmi les mesures de simplification prévues figurent l'assouplissement des prescriptions formelles demandées en matière de justificatifs, la révision des dispositions relatives à la déduction de l'impôt préalable et le caractère définitif des contrôles fiscaux.

En ce qui concerne le droit pénal, il s'agira de sanctionner avant tout les manquements graves. Le taux élevé des intérêts moratoires, 5 %, sera adapté en fonction de la conjoncture. Les aspects spécifiques aux PME sont l'élargissement et l'amélioration de la méthode des taux de la dette fiscale. Ces adaptations, et d'autres encore, devraient rendre la loi sur la TVA nettement plus favorable à l'économie.

### **Taux unique : le choix favorable sur le plan de la croissance**

Dans la deuxième partie du message, le Conseil fédéral prévoit l'introduction du taux unique et l'abolition d'un grand nombre d'exceptions fiscales. Le taux unique proposé est de 6,1 %. Il comprend un supplément fixe de 0,1 % destiné à compenser les effets de la TVA sur les ménages aux revenus les plus faibles. L'économie est d'avis que les effets de transferts de coûts temporaires qui résulteraient du taux unique seraient peu importants et que, par ailleurs, le supplément empêcherait la neutralité fiscale de la réforme (hausse d'impôt). Elle a donc rejeté cette proposition lors de la procédure de consultation.

Des exceptions fiscales seront maintenues dans les domaines suivants : les services bancaires et d'assurances, le logement, l'agriculture, les prestations des pouvoirs publics, les opérations entre les caisses de compensation ainsi que le domaine du jeu et des paris (un secteur dans lequel divers impôts sont déjà perçus).

Le Conseil fédéral prévoit une réforme d'envergure, c'est une bonne nouvelle. Il propose une nouvelle loi sur la TVA libérale et préconise un taux unique, soit l'option la plus favorable à la croissance. Le Conseil fédéral devrait adopter son message avant la pause estivale, comme prévu, afin que le Parlement puisse démarrer les délibérations au plus vite. Les bons jalons ont été posés, c'est réjouissant.

Pour toutes questions:

[vincent.simon@economiesuisse.ch](mailto:vincent.simon@economiesuisse.ch)



## Priorités de nos membres: auto-suisse, le porte-parole de l'automobile

08/02/2008

**auto-suisse, l'Association des importateurs suisses d'automobiles, défend les intérêts des importateurs officiels d'automobiles auprès des milieux politiques et économiques et de l'opinion publique, c'est-à-dire des automobilistes. Les membres, au nombre de 40 environ, travaillent au sein d'un réseau de 4500 concessionnaires en Suisse et au Liechtenstein. Ils vendent des voitures de tourisme, des véhicules utilitaires légers, des poids lourds ainsi que des bus et cars pour une valeur de près de 13 milliards de francs.**

auto-suisse fournit diverses prestations à ses membres et au public dans les secteurs suivants : statistique des véhicules à moteur, technique automobile, politique des transports et de l'environnement, médias, enquêtes sur la consommation de carburant, rappels, etc. D'une manière générale, l'association auto-suisse s'occupe de toutes les questions qui concernent la branche de l'automobile et les automobilistes.

Les chiffres clé ci-après donnent une idée de l'importance des activités d'auto-suisse :

- La branche automobile suisse, qui compte 280 000 employés, réalise chaque année un chiffre d'affaires de près de 80 milliards de francs.
- La vente des véhicules neufs importés par les membres, soit près de 285 000 voitures de tourisme et 29 000 véhicules utilitaires en 2007, a rapporté plus de 11 milliards de francs.
- Le chiffre d'affaires réalisé par les garagistes et carrossiers dépasse les 17 milliards de francs. Dans la branche des transports, le chiffre d'affaires se monte à 18 milliards, tandis que dans les sociétés pétrolières et les stations-service il totalise 10 milliards.
- Pour les assurances, le secteur de l'automobile représente un chiffre d'affaires de 4 milliards. Les différentes organisations, comme les clubs d'automobilistes, sociétés de leasing, auto-écoles et parkings dégagent plus de 9 milliards.
- Les fournisseurs suisses de l'industrie automobile internationale participent aussi à ce marché à hauteur de 7 milliards.
- Les impôts perçus sur le chiffre d'affaires total dépassent les 10 milliards de francs (taxes à l'importation, taxes sur les carburants, impôts sur les véhicules à moteur, taxe sur la valeur ajoutée et RPLP).

Ces chiffres montrent bien le poids et l'utilité économique du secteur automobile en Suisse.

Pour plus d'informations :

[www.auto-schweiz.ch](http://www.auto-schweiz.ch) et [www.roulerintelligent.ch/fr/home](http://www.roulerintelligent.ch/fr/home)



## La tradition de citoyenneté des entreprises face aux temps nouveaux

08/02/2008

**Dans le cadre du projet « corvo.ch », l'EPFZ invite les entreprises de toute la Suisse à répondre à un petit questionnaire sur leurs engagements bénévoles en Suisse.**

Les entreprises suisses ont une longue tradition en matière de bénévolat. Mais la pression sur les coûts dans le domaine social et l'évolution dynamique des marchés internationaux sous l'effet de la mondialisation les confrontent à de nouveaux défis et de nouvelles attentes. L'engagement bénévole, qui a longtemps été considéré comme allant de soi, est désormais exigé par les clients, le monde politique ou les employés. Dans ce contexte, des questions se posent : Jusqu'où va l'engagement bénévole des entreprises implantées en Suisse ? Quels concepts sont réalistes ? Que disent les entreprises des conditions-cadre dans lesquelles s'inscrit leur engagement ?

Il est essentiel que le plus grand nombre possible d'entreprises participent à l'enquête, qu'elles fassent du bénévolat ou non. En effet, seule une forte participation permettra de dresser un tableau de la situation actuelle et de définir les conditions de mise en place de concepts en matière de bénévolat dans les entreprises. L'enquête s'adresse aux propriétaires d'entreprises, aux membres de la direction ou aux personnes responsables des engagements volontaires. Un bref questionnaire figure sur [www.corvo-schweiz.ch](http://www.corvo-schweiz.ch). Il faut compter entre cinq et dix minutes pour le remplir. L'anonymat est garanti.

« corvo.ch » (abréviation de « corporate volunteering ») est un projet qui examine des questions liées aux engagements bénévoles des entreprises en Suisse. Financé par la CTI, l'agence fédérale pour la promotion de l'innovation, il est porté par quinze partenaires au total. Parmi eux apparaissent diverses entreprises ainsi que les institutions suivantes : l'Association suisse d'organisation et de management (ASO), le Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (RSE), le Pour-cent culturel Migros et Caritas Suisse. Grâce à leur réseau et à leur poids dans les milieux économiques et parmi les organisations à but non lucratif, ces institutions sont les garants de la qualité et de la pertinence du projet. A long terme, les auteurs de l'enquête « corvo.ch » espèrent que ses enseignements trouveront une application dans le domaine des PME.



## Marché postal : la concurrence fait baisser les prix

08/02/2008

**Le prix d'affranchissement des lettres jusqu'à 20 grammes est cher en Suisse. D'après un rapport d'experts, cela devrait changer avec l'ouverture du marché, qui ne menacera pas – il faut le noter – la desserte de base sur l'ensemble du territoire.**

Le Conseil fédéral soumettra prochainement à consultation une révision de la loi sur le marché postal. Du point de vue de l'économie, ce projet devrait poser les jalons d'un marché postal performant complètement libéralisé. Or la Suisse prend son temps, alors que l'Europe va vers la suppression du monopole. Un rapport d'experts publié récemment par le DETEC montre que la concurrence comporte indubitablement des avantages.

### **Une confirmation : l'ouverture du marché fait baisser les prix**

Selon le rapport d'experts, l'ouverture du marché des lettres ferait clairement diminuer les prix. L'abaissement de la limite de monopole à 50 g se traduirait déjà par une réduction des prix sous l'effet de l'arrivée sur le marché réelle ou potentielle de nouveaux prestataires de services. La pression accrue sur les prix permettrait donc d'améliorer le rapport entre prix - prestations, ce qui, au final, profite au client.

### **Préserver la desserte sur l'ensemble du territoire**

Selon le rapport, l'ouverture du marché ne menace pas la desserte de base. Cette dernière reste garantie, même si le monopole tombe. On peut même s'attendre à une évolution positive de la desserte et de l'attrait de la place économique. Les services ne se détérioreront dans aucun domaine. Au contraire, l'arrivée sur le marché de nouveaux prestataires de services pourrait conduire à des améliorations dans certaines régions.

### **Financer le service universel**

Selon les experts, le financement de la desserte de base resterait assuré si la limite de monopole était abaissée à 50 g. La Poste devrait même continuer de faire des bénéfices en cas de libéralisation totale du marché. Cependant, selon les scénarios, le rendement des fonds propres pourrait passer sous la barre des 10 %, ce que la Poste juge insuffisant. Partant, le Conseil fédéral doit faire usage de ses prérogatives et baisser sans attendre la limite de monopole à 50 g.

En ce qui concerne la révision de la loi sur le marché postal, signalons le forum « Le marché postal suisse : une meilleure croissance grâce à une concurrence dynamique ? », qui aura lieu le 4 mars 2008. Cette manifestation offrira une occasion unique d'approfondir la question de l'ouverture.

Informations complémentaires et inscriptions sur le site [www.postdays.ch](http://www.postdays.ch).

[jan.perret-gentil@economiesuisse.ch](mailto:jan.perret-gentil@economiesuisse.ch)



## Portrait d'une PME Holinger Solar AG

08/02/2008

**A quelques kilomètres de Liestal se trouve le village de Bad Bubendorf, lieu de grande importance historique pour Bâle : c'est dans ce village que fut posée la première pierre en vue de la séparation des deux Bâle. Mais Bubendorf abrite aussi l'entreprise Holinger Solar AG. Fondée en 1986, la société propose des services dans divers domaines : la photovoltaïque, les centrales solaires thermiques, la récupération de l'eau de pluie, le chauffage aux pellets et l'e-mobilité. Elle est dirigée par son fondateur, Heinrich Holinger.**

La diversité des services est la force de Holinger Solar AG. En Suisse, seul un petit nombre d'entreprises proposent une gamme de services aussi vaste dans le domaine des énergies renouvelables. « Les mandats concernent principalement l'assainissement d'immeubles », explique Heinrich Holinger. Lors de la construction, les coûts d'installation de dispositifs ménageant les ressources naturelles découragent souvent les maîtres d'œuvre. Pour un immeuble existant, en revanche, les mesures d'assainissement sont fiscalement intéressantes. Aussi les particuliers sont-ils disposés à investir dans les énergies renouvelables : ils le font aussi pour réduire leur consommation et donc leur facture d'énergie. L'entreprise réalise plus de 80 % de son chiffre d'affaires dans ce domaine, ce n'est pas surprenant. Ces dernières années, elle constate en outre une forte croissance dans le domaine de la récupération de l'eau de pluie. « Nous installons fréquemment des dispositifs visant à récupérer l'eau de pluie dans les constructions nouvelles. Beaucoup de clients ne souhaitent plus utiliser l'eau potable pour arroser leur jardin. » Comme l'installation d'un tel dispositif est rapidement amortie, les entreprises de construction s'y intéressent aussi.



### Un bâtiment qui reflète la philosophie de l'entreprise

Cela ne fait que quatre ans que Holinger Solar AG est installée à proximité de la source de Bubendorf, déjà trois fois centenaire. Son site précédent, au cœur de Liestal, ne lui permettait pas de s'agrandir. Le déménagement était nécessaire également pour une autre raison, comme l'explique Heinrich Holinger : « Nos locaux doivent refléter notre philosophie d'entreprise. » Equipé de capteurs solaires, d'un dispositif de récupération de l'eau de pluie et d'une pompe à chaleur, le siège de l'entreprise, baptisé « Wattwerk », est particulièrement respectueux de l'environnement. Tout au long de l'année, c'est-à-dire même l'hiver, les installations produisent plus d'énergie que l'entreprise n'en consomme. Holinger Solar AG s'est ainsi vu remettre les Prix Solaires suisse et européen en 2004. Le bâtiment sert aussi à montrer concrètement aux clients ce qu'il est possible de faire : « De nombreux clients sont impressionnés et souhaitent installer des dispositifs similaires chez eux. » Le développement de l'entreprise a porté ses fruits. La progression des effectifs en donne une preuve supplémentaire. « Chaque année nous créons un ou deux postes », indique le directeur. L'augmentation des prix du pétrole ajoute aussi de l'eau à son moulin, puisqu'elle rend les investissements visant à économiser l'énergie encore plus intéressants.



## Portrait d'une PME Holinger Solar AG



### **Une offre en adéquation avec les attentes des clients**

Beaucoup de clients sont conscients de l'utilité des dispositifs, mais ils ignorent qu'un investissement est rapidement amorti. Et M. Holinger d'expliquer : « L'orientation d'un bâtiment n'est pas primordiale. Le fait qu'un bâtiment soit orienté à l'ouest ou à l'est et que le toit est peu pentu n'a qu'une faible incidence sur la production d'énergie. » Une publicité efficace permettrait d'accroître encore l'intérêt du public. L'entreprise applique d'ailleurs sa philosophie dans tous les domaines, même à son parc automobile. L'énergie produite par les installations permet en partie de charger les batteries des véhicules électriques de l'entreprise. L'énergie solaire couvre 40 % des besoins en électricité du parc automobile de Holinger Solar AG.

[www.holinger-solar.ch](http://www.holinger-solar.ch)



## Programme d'action chargé pour ICC en 2008

08/02/2008

**2008 marquera un tournant pour ICC. Ses instances dirigeantes ont adopté un mode de gouvernance et de prise de décision plus efficace, à l'image des pratiques habituelles des entreprises. L'organisation pourra réagir plus rapidement aux nouveaux défis liés à la mondialisation.**

Cette réforme a pour objet, entre autres, de renforcer le leadership mondial d'ICC dans divers domaines, dont le commerce et l'investissement internationaux, l'élaboration de règles et le règlement de litiges. Elle vise aussi à accroître l'intérêt des dirigeants d'entreprise pour les activités d'ICC, notamment grâce à un forum annuel des CEO, l'ICC World Business Forum, qui se tiendra pour la première fois à Stockholm en juin 2008.

Au fil des ans, ICC a élaboré un vaste arsenal de règles, de principes directeurs et de codes. Appliqués à titre volontaire par les entreprises, ces outils facilitent le commerce international et contribuent à diffuser les bonnes pratiques au sein du secteur privé. En 2008, ICC entamera une mise à jour de ses termes commerciaux standardisés, connus sous le nom d'Incoterms.

En 2008, ICC s'emploiera à favoriser le dynamisme nécessaire en vue de parvenir à une conclusion heureuse du cycle de Doha, à défendre le système commercial multilatéral, à lutter contre le protectionnisme sous toutes ses formes et à mettre en valeur les apports de la mondialisation.

### **Ouverture de la représentation d'ICC à Genève**

ICC a créé une représentation auprès des organisations internationales à Genève. Mme Jacqueline Coté, de nationalité suisse et anglaise, a été nommée représentante permanente au 1er février 2008. ICC Switzerland a contribué à la mise en place de cette représentation.

### **Assemblée annuelle 2008 d'ICC Switzerland**

L'Assemblée annuelle d'ICC Switzerland aura lieu le 27 février. Les deux thèmes principaux de la rencontre, à savoir la citoyenneté d'entreprise et la durabilité seront abordés par MM. Ron Popper, ABB, et Conzelmann, Nestlé. La manifestation est également ouverte aux non-membres.

[info@icc-switzerland.ch](mailto:info@icc-switzerland.ch)



## Des membres d'économiesuisse s'entretiennent avec le commissaire McCreevy

08/02/2008

**En marge du forum de Davos, le commissaire européen McCreevy s'est entretenu avec quelques membres du comité d'économiesuisse.**

Ulrich Jakob Looser, Rolf Schaumann et Thomas Staehelin, membres de la direction d'économiesuisse, se sont entretenus le 24 janvier avec Charlie McCreevy, commissaire européen en charge du marché intérieur. Ils ont abordé plus particulièrement les relations entre la Suisse et l'UE dans le contexte de la mondialisation, la politique de concurrence et l'ouverture des marchés, et ont aussi souligné l'importance des politiques financières et fiscales pour une place économique. Parmi les thèmes abordés, il a également été question des changements dans la politique européenne en matière de brevets et de leurs conséquences pour la Suisse. Le commissaire McCreevy a écouté nos représentants avec intérêt et a expliqué les positions de la Commission.

Pour toutes questions :

[gregor.kuendig@economiesuisse.ch](mailto:gregor.kuendig@economiesuisse.ch)



## Arrêt cardio-circulatoire ? Une équipe HELP® arrive aussitôt

08/02/2008

**Améliorer les chances de survie des victimes d'arrêt cardio-circulatoire en Suisse, tel est l'objectif de la Fondation Suisse de Cardiologie. Avec sa HELP®-mobile et son offre de cours sur mesure, elle donne aux entreprises la possibilité de constituer simplement, rapidement et à moindre coût, leurs propres équipes de sauvetage pour les problèmes cardiaque ou les attaques cérébrales. economiesuisse parraine le programme de formation HELP.**

La Fondation Suisse de Cardiologie propose aux entreprises et aux organisations de former des équipes bénévoles de réanimation cardio-pulmonaire et de défibrillation automatique externe. Les cours d'une demi-journée ou d'une journée permettant de former une équipe HELP de six à douze personnes se déroulent dans les locaux des entreprises intéressées. Ils sont assurés par des spécialistes expérimentés. La HELP®-mobile est équipé de six mannequins, de six défibrillateurs et de tout le matériel de formation nécessaire.

Les cours HELP sont certifiés par le Swiss Resuscitation Council (Conseil suisse pour la réanimation et instance compétente en matière de directives). A la fin du cours, les participants reçoivent une attestation valable deux ans. Les entreprises, pour leur part, se voient décerné un certificat HELP de la Fondation Suisse de Cardiologie.

Ainsi, la Fondation Suisse de Cardiologie a trouvé une solution pratique pour se préparer à faire face de manière autonome aux urgences. Pourquoi ce programme s'adresse-t-il avant tout aux entreprises et organisations ? « Parce que ce sont avant tout des personnes actives qui évoluent dans ces milieux. Dans cette tranche d'âge, un décès a des conséquences tragiques avant tout pour les proches, certes, mais aussi pour les entreprises » résume Gerold Bühler, président d'economiesuisse. Et c'est la raison pour laquelle economiesuisse a choisi de parrainer ce programme de formation.

Pour plus d'informations :

[info@helpbyswissheart.ch](mailto:info@helpbyswissheart.ch) ou [www.helpbyswissheart.ch/mobile](http://www.helpbyswissheart.ch/mobile)